

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Cégep de Sorel-Tracy

11 février 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 6 mars 2003

Madame Françoise Richer
Directrice générale
Cégep de Sorel-Tracy
3000, boul. de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion tenue le 11 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep de Sorel-Tracy de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002. La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La majorité des mesures prévues ont effectivement été mises en place.

La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont l'examen de reprise, la réduction du nombre d'étudiants dans des groupes (pour les cours qui présentaient habituellement des taux de réussite faibles) et les projets d'encadrement mis en place par les départements.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour ajouter quelques actions complémentaires à certaines mesures déjà bien implantées.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Gilberte Jean, agente de recherche